

EDITORIAL

* Vive l'UIHJ..... 2

CONGRES

* XVII^e congrès de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires « La mondialisation du droit dans un espace de justice universel..... 6
 * Le congrès de Tunis, congrès de tous les défis..... 9
 * Est-il envisageable en 2003 de vivre en autarcie ?..... 11

CINQUANTENAIRE

* Cinquante années d'histoire (1952-2002)..... 14
 * Cinquantenaire de l'UIHJ : Allocution du président Jacques Isnard..... 17
 * Le conseil permanent du cinquantenaire..... 21

CHEVALIER

* Bernard Menut chevalier dans l'Ordre national du mérite..... 24

ALGERIE

* Colloque international « Pour la concrétisation d'un Etat de droit »..... 26

ALLEMAGNE

* Bientôt des huissiers de justice libéraux en Allemagne ?..... 31

ARGENTINE

* Quatre journées pour une cascade de rencontres et un séminaire international..... 33

CUBA

* Séminaire de la Havane..... 36
 * l'introduction du procès 38

EGYPTE

* L'huissier de justice dans l'espace africain..... 40

ESPAGNE

* Premières journées d'étude..... 43

ESTONIE

* Conférence Internationale de Tallinn 45

EUROPE

* Réunion des présidents européens 47

HOMMAGE

* Remise du diplôme d'honneur de l'UIHJ
a Me Saint Auffert LOUZINGOU..... 49

HONGRIE

* Conseil de l'Europe de l'Est..... 50

ITALIE

* L'union hispanisante avec deux nouveau membres:
l'Argentine et l'Espagne..... 54

JAPON

* Mission à Tokyo..... 56

LITUANIE

* Le « Antstolis », l'huissier libéral lituanien est né..... 60

NIGER

* Réception par le président de la République du Niger..... 65

PAYS BAS

* Chaire spéciale du droit de l'exécution et de la saisie
à l'université d'Utrecht..... 67

PORTUGAL

* II^e congrès des solicitadores,
VI^e congrès des postulants européens..... 70

REPUBLIQUE TCHEQUE

* Le dynamisme de la nouvelle profession 73

SAINT MARTIN

* Premier colloque international de droit judiciaire
dans l'espace Caraïbe..... 76

SENEGAL

* Séminaire international de Dakar :
"Intégration africaine et espace judiciaire mondial" 80

SUEDE

* Nouvelles de Suède..... 83

TOGO

* Premier séminaire international des huissiers de justice du Togo..... 84

TUNISIE

* Le vent souffle en rafales à Tunis..... 87

EDITORIAL

* Long live to UIHJ..... 4

CONGRESS

* XVIII th conference of the international union of judicial officers
Globalisation of law in an area of universal justiceThe Tunis congress,
congress of all challenges..... 7
 * The Tunis congress, congress of all challenges..... 10
 * Is it possible to live in autarchy in 2003 12

CINQUANTENAIRE

* Fifty years of history (1952-2002)..... 15
 * Fiftieth anniversary of the union internationale des huissiers
de justice:Speech by chairman Jacques ISNARD..... 19
 * Fiftieth anniversary permanent council..... 22

CHEVALIER

* Bernard Menut chevalier in the National Order of Merit..... 24

ALGERIA

* International symposium "For a true state of law"..... 28

GERMANY

* Independent bailiffs soon in Germany?..... 32

ARGENTINA

* Four days for a plethora of meetings
and an international seminar..... 33

CUBA

* Seminar in HAVANA..... 37

* Introduction of the trial*..... 39

EGYPT

* The bailiff in africa..... 42

SPAIN

* First study days 44

ESTONIA

* International conference at Tallinn..... 46

EUROPE

* meeting of european chairmen..... 48

HOMMAGE

* Award of the diploma of honour of the UIHJ to
Me Saint-Auffret LOUZINGOU..... 49

HUNGARY

* Cuncil of eastern central europe..... 52

ITALY

* The unio becomes hispanic with new members:
Argentina and Spain..... 55

JAPAN

* Mission to Tokyo 58

LITUANY

* The "ANTSTOLIS" the new Lithuanian bailiffs is born 62

NIGER

* Reception by the President of Republic of Niger 66

NEEDRLAND

* Specil chair in enforcement and attachment
law at the University of Utrecht 68

PORTUGAL

* II^e Congress of Solicitadores
VI^e congress of european attorneys..... 71

CZECH REPUBLIC

* The dynamism of the new profession 74

SAINT MARTIN

* 1st international symposium on judicial law in the Caribbean 78

SENEGAL

* International seminar in DAKAR "African integration
and word legal area" 81

SWEDEN

* News from Sweden..... 83

TOGO

* 1st international seminar of bailiffs of Togo..... 85

TUNISIA

* Gust of wind in Tunis 90

**UHIJ MAGAZINE, magazine semestriel d'information
de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires**

Directeur de la publication: Me Jacques Isnard
Rédacteur en chef: Me Roger Dujardin
 Kipdorp 42 - B - 2000 Antwerp

Comité de rédaction:
 Me Alexandre Walker (Ecosse)
 Me Jean-Paul Spinelli (France)

Edition - réalisation: Vision7
 e-mail: vision_7.sar@yahoo.com
 Tél / Fax : (216) 71 35 38 29

Impression: Imprimerie A B C
 Zone Industrielle Z 4 , Tunis
 Tél / Fax : (216) 71 42 83 48

Photos de couverture: Mirage Edition

Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires : 42, rue de Douai - 75009 Paris
 Tél: 01.49.70.12.87. - Fax: 01.49.70.15.87.

Vive l'UIHJ !

C'était à ne pas y croire !



Là, le président de la chambre polonaise – quelques instants avant de passer le témoin à son successeur – qui adresse, dans un tirade à vous remuer jusqu'au plus profond des entrailles sa reconnaissance à l'Union pour la générosité de son action en faveur de la création de la profession d'huissier de justice en Pologne.

Quelques instants plus tard, les process-server américains, qui viennent d'obtenir de leur gouvernement le transfert à leur profit –non exclusif, il est vrai– de la signification des actes en provenance de l'étranger qui s'extasient sur les vertus d'une Union à l'autorité décisive –aux côtés de la Conférence de La Haye– pour la détermination d'un tel choix par leurs autorités nationales.

Et puis, encore nos exquis confrères du Burkina Faso, personnages à nul autres pareils, luttant dans un environnement géographique hostile contre une pauvreté endémique, mais toujours égaux à eux-mêmes dans la convivialité proclamant, la larme à l'œil, leur éternelle gratitude à l'Union dont l'action bienfaisante, auprès de leur autorité de tutelle, avait permis de mettre fin à la ruine d'une profession qui vivait sur la base d'un tarif inchangé depuis 1963... soit quarante ans et qui venait tout juste d'être substantiellement revalorisé !

Et d'autres témoignages avec nos amis gerichwolzier allemands dont la mesure du propos est légendaire et qui affirment, la main sur le cœur, que l'Allemagne vit une véritable révolution culturelle sur le plan judiciaire. Grâce, selon le président Beischall, à la pugnacité de l'Union et au soutien constan qu'elle n'a cessé d'apporter depuis des décennies aux huissiers de justice allemands qui s'affichent en faveur du statut libéral, cette hypothèse est en passe de devenir réalité.

Et ici cet immense président roumain, nouvellement élu qui se déplie pour mieux accentuer le poids de ses propos laudateurs à l'égard de l'Union, grâce à laquelle les huissiers de justice roumains venaient d'obtenir « leur » statut libéral.

Et, ultime félicité, annoncée par ce président descendu de la « belle province » pour révéler l'arrivée d'un messie, celui de la procédure de recouvrement des petites créances, ainsi consacrée après la convaincante intervention de l'UIHJ auprès de la ministre de la justice du Québec.

On ne peut, songeant aux mille écueils que l'Union a du parfois surmonter pour faire comprendre et admettre l'utilité de sa mission, qu'éprouver un sentiment de profonde satisfaction face à pareil étalage de compliments.

Ceci c'était hier, au conseil permanent de Paris, en prélude à la cérémonie d'ouverture du cinquantenaire de l'Union. Pouvait-on imaginer meilleure substance tonique pour doper les responsables de l'Union Internationale et les pousser à accentuer davantage encore leurs efforts ?

D'une manière générale, et dussions-nous nous répéter, il n'est nul besoin de stimuler quiconque parmi les délégués pour promouvoir l'action de notre organisation la « Grande famille », comme on l'appelle, entretient d'elle-même, sans pression, ni contrainte, cette flamme permanente qui contribue à développer sa croissance et son image.

Ces cinquante années de l'Union passées à amplifier, sans cesse, notre action n'auront pas servi seulement à forger les outils de son histoire.

Ces cinquante années nous auront appris qu'on ne devient pas du jour au lendemain une organisation professionnelle de taille intercontinentale sans les acquis d'une expérience blanchie sous le harnois des luttes corporatistes.

Et n'en doutez pas... le label international est difficile à gagner surtout dans le secteur qui occupe. Il n'est en rien comparable avec un objet que l'on achète ou un diplôme que l'on obtient.

En définitive, l'UIHJ c'est comme une assurance, on s'aperçoit qu'elle existe et qu'elle sert lorsque l'usage s'en fait sentir.

Le seul fait qu'Américains des USA et du Canada, Africains du Burkina Faso, européens de Pologne, de Roumanie et d'Allemagne (et sans doute d'autres encore) soient là, applaudissant aux actions de l'Union, démontrent combien celle-ci est devenue universelle, mais aussi incontournable et combien il est plus jamais indispensable à l'instant où s'ouvre -moment historique- le premier congrès sur le sol africain que vive l'Union Internationale.

Jacques ISNARD



Long live the UIHJ!

It was unbelievable!

*H*ere, the chairman of the Polish chamber – a few moments before handing over to his successor – who, in a tirade which could shake you to the depths of your being, expressed his gratitude to the Union for the generosity of its action in favor of the creation of the profession of bailiff in Poland.

A few moments later, the American process-servers, who have just obtained from their government the transfer to their benefit – non-exclusive, it is true – of the service of foreign writs, extolled the virtues of a Union with decisive authority – alongside the Conference of The Hague- for the determination of such a choice by their national authorities.

And then our exquisite colleagues from Burkina Faso, persons like no others, battling in a hostile geographic environment against endemic poverty, but always so convivial, proclaiming with tears in their eyes their eternal gratitude to the Union whose benevolent action, with their governing authority, had enabled the termination of the ruin of a profession which lived on the basis of a price rate unchanged since 1963... that's forty years, and had just been substantially revalued!

And further testimony from our German gerichwolzier friends, the measure of whose statements is legendary, and who declare, hand on heart, that Germany is living through a real cultural revolution on the legal level. Thanks, says chairman Beischall, to the pugnacity of the Union and its unceasing support, for decades, to German bailiffs who declare in favour of independent status, this possibility is in the process of becoming reality.

And here is the immense Rumanian chairman, newly elected who unfolds himself to better accentuate the weight of his laudatory statements about the Union, thanks to which Rumanian bailiffs had just obtained "their" independent status.

And the ultimate congratulation, from the chairman of the "belle province" to reveal the coming of a Messiah, the procedure for recovery of small debts, thus granted after the convincing intervention of the UIHJ with the Quebec justice minister.

Thinking of the thousand pitfalls which the Union has sometimes had to



small debts, thus granted after the convincing intervention of the UIHJ with the Quebec justice minister.

Thinking of the thousand pitfalls which the Union has sometimes had to overcome to have the usefulness of its role understood and accepted, one cannot but feel profound satisfaction at such a barrage of compliments.

That was yesterday, at the permanent council in Paris, as a prelude to the opening ceremony of the Union's fiftieth anniversary. Could one imagine a better tonic for the heads of the International Union, to push them to even greater efforts?

In general, and need we repeat ourselves, there is no need to stimulate any of the delegates to promote the action of our organisation, the "Great family", as it is called, itself maintains, without pressure or constraint, that permanent flame which contributes to developing its growth and its image.

These fifty years of the Union, spent in constantly amplifying our action, will not have served simply to forging the tools of its history. These fifty years will have taught us that one does not become a professional organisation on an intercontinental scale from one day to the next without the experience worn down by the hard work of corporatist, struggles.

And have no doubt... the international label is difficult to win, especially in the sector occupied. It is in no way comparable to an object one buys or a diploma one obtains.

Ultimately, the UIHJ is like insurance, one notices that it exists and is useful when it is used.

The very fact that Americans from the USA and Canada, Africans from Burkina Faso, Europeans from Poland, Rumania and Germany (and doubtless others as well) were there, applauding the actions of the Union, show how universal it has become, but also how essential, and how it is more than ever vital at the historic moment of the opening of the first congress on African soil for the International Union.

Jacques ISNARD

XVIII^{ème} CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE ET OFFICIERS JUDICIAIRES

« La mondialisation du droit dans un espace de justice universel »

En France depuis des décennies, la profession est accoutumée aux congrès. C'est en effet en 1903 à Limoges qu'eut lieu la première manifestation de ce genre à une époque où la chambre nationale n'était alors que le « comité central des huissiers ». Depuis lors, les congrès se sont poursuivis à un rythme variable suivant les évènements du pays et aussi suivant l'humeur des huissiers de justice eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit, si les congrès nationaux sont solidement ancrés dans nos esprits, ceux à plus large audience, relevant du domaine international connaissent une faveur plus nuancée...quoiqu'à Athènes, en mai 2000 lors de notre précédent rassemblement, 700 d'entre nous et de nos confrères ou collègues étrangers étaient là...ce qui constitue un fameux record !

Mais était-ce pour admirer l'Acropole ? Car précisément, en dehors du post-congrès aux affiches alléchantes vantant des sites paradisiaques, que fait-on dans un congrès international ?

D'abord il y a les assemblées statutaires avec une séance plénière du congrès où l'on toilette périodiquement les statuts et où on procède aussi aux élections du nouveau bureau en remplacement de celui élu trois ans auparavant.

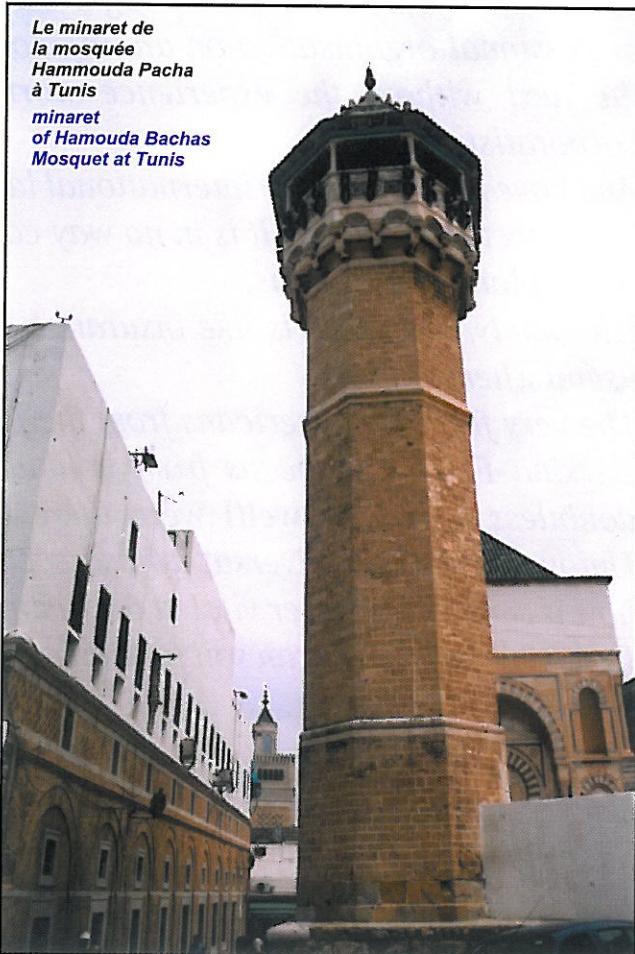
Puis il y a les séances d'informations et de communication. (compte rendu d'activité, séance audio-visuelle)

A cet égard savez-vous comment se profile l'avenir de la profession ? Oh, certes pas au regard de l'Hexagone – cela est une autre affaire – mais plus au-delà, en contemplation des textes et des programmes communautaires ou encore en fonction d'autres ébauches venant du Conseil de l'Europe.

Il est opportun de rappeler que 80 % des textes communautaires dit « de droit dérivé » (règlements, directives) publiés depuis la création de l'espace européen de justice, c'est-à-dire depuis trois ans, concernent directement les huissiers de justice. Demain l'injonction de payer sera européenne, mais pas forcément inspirée du système français, demain l'action sera introduite devant une juridiction suivant des critères

normatifs communs, qui ne seront pas obligatoirement semblables à notre assignation. Alors quelquefois lorsque nous sommes interpellés suivant la formule qui fait florès « A quoi sert l'Union ? »

La réponse est là : « à être présent partout dans le monde où il est impératif de défendre les intérêts de la profession » et aujourd'hui soyez-en persuadés beaucoup de notre environnement professionnel se dessine à BRUXELLES voire à STRASBOURG.



Et puis convenons-en, il n'est pas très fréquent d'être au cœur de l'information internationale.

Pourtant les évènements s'enchaînent. Qui connaît l'existence du code mondial de procédure de source américano-européenne ?

Et quels sont ceux qui savent que grâce à l'U.I.H.J. les Etats-Unis ont supprimé leur service d'Etat des significations en provenance de l'étranger (jusqu'alors c'était le marshall qui était chargé de cette fonction) pour la confier aux process-server et aux constables, c'est-à-dire les homologues des huissiers de justice français ? Et qui encore a retenu que dans l'Union européenne à 25 de demain (24 en matière judiciaire du fait de la défection du Danemark) 20 pays au moins disposeront du statut inspiré du système français ? Et puis le congrès international c'est un moment d'intenses émotions où tout le monde se côtoie sans distinction de lieu. C'est l'occasion d'échanges uniques et quelquefois durables. Ceux qui étaient à Athènes voilà trois ans ont certainement gardé un souvenir ému de cette historique soirée. Le thème en sera d'ailleurs repris cette année encore.

Et, puis, c'est dans un congrès que s'ébauche encore et toujours l'avenir, un avenir sur lequel se bâtit les ambitions d'une grande profession comme la nôtre. Cela demande une constante attention et

une perpétuelle réflexion prospective. C'est là que les travaux du congrès prennent leur ampleur.

Aussi se retrouve-t-on face à une table ronde autour de laquelle prendront place des intervenants – tous huissiers de justice – venant de différents horizons. Ils s'épancheront sur les aléas de la saisie mobilière et nul doute que leurs récits ne laisseront pas insensible.

Plus tard se produira toute l'équipe des rapporteurs qui ont planché, encore une vision qui n'a rien de prophétique, sur les perspectives d'aménagement d'un espace de justice mondial, avant que – point d'orgue de ce congrès – et sans doute pour la première fois, huit experts responsables de grandes organisations continentales, mondiales, ne viennent débattre des projets et actions en matière judiciaire intéressant un secteur géographique ou économiq ue de la planète. Ce faisant, la profession démontre encore, peut-être mieux que beaucoup d'autres, toute son aptitude à se projeter dans le futur. Et puis, enfin il y aura cet accueil que nous réservent nos amis tunisiens, dont la spontanéité, la chaleur et l'amitié ne sont comparables à nulle autre pareille.

C'est sûr, nous serons nombreux le 7 mai à Tunis.

XVIIIth CONFERENCE OF THE INTERNATIONAL UNION OF JUDICIAL OFFICERS

"Globalisation of law in an area of universal justice"

In France for decades, the profession has been accustomed to conferences. The first event of this type was in 1903 in Limoges, when the national chamber was only the "central committee of bailiffs". Since then, conferences have continued at a variable rate, depending on events in the country and the moods of the bailiffs themselves.

Whatever the case, while national conferences are solidly anchored in our minds, those with a broader audience, on an international level, have a more limited appeal...although in ATHENS, in May 2000 at our previous assembly, 700 of us and our foreign colleagues were there...which is quite a record!

But was it to admire the Acropolis? Because what precisely, beyond the extra-curricular activities in idyllic locations, do we do at an international conference?

First there are the statutory meetings with a plenary session of the conference where the statutes are periodically touched up and a new



bureau is elected to replace the bureau elected 3 years previously.

Then there are the information and communication sessions (business report, audio-visual session). In this regard, do you know how the future of the profession is shaping up? Oh, not as regards France – that is another matter – but beyond, examining the texts and community programmes, or indeed all the other guidelines coming from the Council of Europe.

It is reasonable to point out that 80% of the community texts of so called "derivative law" (regulations, directives) published since the creation of the European justice area, that is in the last three years, directly concern bailiffs. Tomorrow, the injunction to pay will be European, but not necessarily based on the French system, tomorrow action will be introduced before a jurisdiction according to common standard criteria, which will not necessarily be the same as our summons.

So sometimes we are asked, in the common phrase "What's the point of the Union?"

The answer: "to be present wherever in the world it is necessary to defend the interests of the profession", and today you can be sure much of our professional environment is being dreamt up in BRUSSELS or STRASBOURG.

And let's face it, it is not very common to be at the heart of international information.

But the events continue.

Who knows of the existence of the world code of procedure, from an Americano-European source? And who knew that thanks to the U.I.H.J. The United States has eliminated the federal system for serving foreign writs (it used to be the US Marshals who carried out this function) to entrust it to process-servers and constables, i.e.

the equivalents of the bailiffs in France? And who knew that in tomorrow's European Union of 25 (24 in legal matters, since Denmark is staying well out of it) at least 20 countries will have a status inspired by the French system?

And then the international conference is a moment of intense emotions where everyone is side by side without distinction of location. It is an opportunity for unique and sometimes lasting exchanges. Those who were in Athens 3 years ago have



*A traditionel market of Tunis
Un souk traditionnel de la ville de Tunis*

certainly retained an emotional memory of that historic evening.

The theme will be repeated again this year. And then, it is at a conference that the future is sketched out, a future upon which are built the ambitions of a great profession such as ours. This demands constant attention and continual foresight. That is where the work of the congress comes to full flower.

Thus, one finds oneself opposite a round table, around which will sit the speakers – all bailiffs – from various backgrounds. They will expound on the vagaries of property seizure, and no doubt their stories will be really something.

Later, there will be the whole team of reporters who have again laid down a vision which has nothing of the prophetic about it, on the prospects for creating a world justice area, before – a point of pride for this conference – and doubtless for the first time, eight experts responsible for large continental or world organisations come to discuss projects and actions in legal matters interesting a geographical or economic sector of the planet. Doing this, the profession again shows, perhaps better than many others, its full ability to project itself into the future.

And then, finally, there will be that welcome reserved for us by our Tunisian friends, whose spontaneity, warmth and friendship are unequalled.

One thing is for sure, many of us will be there in TUNIS on May seventh.

XVIII° CONGRES

De l'Union Internationale des Huissiers de Justice

Le congrès de Tunis, congrès de tous les défis

Les huissiers de justice de Tunisie, sont déjà à pied d'œuvre pour accueillir les assises du XVIII° congrès de l'Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires prévu les 7, 8 et 9 mai 2003.

Le fait saillant de ce congrès est qu'il est organisé pour la première fois dans un pays africain. De ce point de vue déjà il acquiert une dimension nouvelle qui ne peut que nous honorer et nous inciter à mettre tout en œuvre pour relever le défi. A travers la Tunisie, c'est toute l'Afrique qui est honorée ; et nous espérons que la réussite attendue dans les préparatifs et le déroulement du congrès permettra d'envisager la tenue d'autres congrès dans d'autres pays de la zone.

La Tunisie qui s'apprête à recevoir les huissiers de justice des pays membres de l'UIHJ est un pays ouvert sur le monde. Depuis son histoire ancienne déjà, et précisément depuis l'Empire carthaginois, plusieurs civilisations y ont trouvé refuge. De part sa position géographique idéale elle a toujours constitué un carrefour des civilisations. Le Tunisiens, tout en s'attachant à ses racines, reste ouvert aux apports des autres sociétés et civilisations.

L'autre fait saillant du congrès de l'UIHJ est qu'il se tient dans une époque bien particulière caractérisée par la mondialisation qui touche tous les aspects de la vie.

*Le Président de L'Ordre National des Huissiers de Justice Tunisiens,
Maître Mourad SKANDAR*



Cette mondialisation est un fait incontournable qui se répercute sur les législations des différents pays.

La tendance étant vers l'harmonisation de plus en plus remarquée des législations nationales.

Il est vrai qu'il existe une certaine disproportion entre les différentes zones ; sur ce plan l'Europe est à l'avant-garde, mais toutes les zones sont appelées à suivre la tendance qui, en matière juridique, conduira immanquablement à un ordre judiciaire privé mondial.

En tant que huissiers de justice nous devons prendre en considération cette évolution fondamentale et nous préparer à assumer notre rôle en tant que maillon de toute la chaîne qui a déjà commencé à se former. Cette évolution nous impose des règles de conduite qui tranchent avec l'étroitesse de vue de ceux qui continuent à refuser d'harmoniser leurs activités avec celle de leurs confrères des autres nations.

On ne saurait concevoir l'avenir de notre profession en dehors du cadre international.

D'ailleurs, il est de notre devoir, au risque d'être marginalisés, de prendre les devants et donner à notre action une orientation unificatrice.

Le congrès de Tunis prend toute sa dimension dans la mesure où il va consacrer cette orientation. Il concrétisera la volonté des huissiers de justice de se mettre au diapason de la mondialisation du droit. Cette volonté est illustrée par le choix du thème du congrès en l'occurrence : « La création d'un espace de justice mondial : est-elle une utopie ? », ou encore par la conférence internationale sur la « globalisation et la mondialisation du droit » organisée pour la première fois dans le cadre de ce congrès.

Les débats seront ouverts sur ces questions avec l'espoir qu'ils nous suggèreront les orientations fondamentales qui nous mèneront à bon port. Indépendamment des statuts des

huissiers de justice des différents pays nous espérons que les travaux du congrès, avec ses multiples composantes nous permettront de sortir avec le sentiment que nous constituons un seul corps, une seule famille,

une grande famille !

Nous redisons notre fierté d'accueillir au nom de la Tunisie, comme au nom de toute l'Afrique cette joute, et vous promettons que nous mettrons tout en œuvre pour que le

Congrès fasse date dans l'histoire de notre Union.

Mourad SKANDER

Président de l'Ordre National Des Huissiers de Justice de Tunisie

XVIII° INTERNATIONAL CONGRESS Of the International Union of Judicial Officers

The Tunis congress, congress of all challenges

The bailiffs of Tunisia are already preparing to host the XIII° congress of the International Union of Judicial Officers on May 7, 8 and 9, 2003.

The salient fact of this congress is that it is organised for the first time in an African country. From this point of view it has already acquired a new dimension which can only honour us and encourage us to do everything to take up the challenge.

Through Tunisia, all of Africa is being honoured; and we hope that the expected success of the preparations and conduct of the congress will enable the holding of other congresses in other countries in the zone to be envisaged.

Tunisia which is preparing to receive bailiffs from member countries of the UIHJ is a country open to the world.

Since ancient times, and precisely since the Carthaginian Empire, several civilisations have found refuge there.

Due to its ideal geographical position, it has always been a crossroads of civilisations.

The Tunisian, while being attached to his roots, remains open to the contributions of other societies and civilisations.

The other salient fact about the UIHJ congress is that it is being held at a very particular moment in time, characterised by the globalisation which affects every

This globalisation is an unavoidable fact which has repercussions on the legislations of various countries.

The trend being towards increasingly marked harmonisation of national legislations.

It is true that there is a certain disproportion between the various zones; at this level, Europe is in the avant-garde, but all zones are required to follow the trend, which in legal matters will inevitably lead to a global private law order.

As bailiffs we have to take this fundamental evolution into consideration and prepare to assume our role as a link in the whole chain which has already begun to form. This evolution imposes rules of conduct on us which contrast with the narrow viewpoint of those who continue to refuse to harmonise their activities with those of their colleagues from other nations.

One cannot conceive of the future of our profession outside the international framework. Moreover, it is our duty, at the risk of becoming marginalised, to take the first step and give our action a unifying orientation.

The Tunis congress takes its full

dimension insofar as it will confirm this orientation.

It will firm up the desire of bailiffs to get in tune with the globalisation of the law.

This desire is illustrated by the choice of theme for the congress: "The creation of a world justice area: is it a utopia?", or again by the international conference on "globalisation" and the globalisation of the law organised for the first time in the framework of this congress.

This discussions will be opened on these questions with the hope that they will suggest to us the fundamental directions which will lead us on the right path.

Independently of the status of bailiffs in the various countries we hope that the work of the congress, with its multiple components will enable us to leave with the feeling that we form one body, one family, one big family! We repeat our pride in welcoming, in the name of Tunisia, and in the name of all Africa, this debate, and we promise we will do everything to make the congress a high point in the history of our Union.

Mourad SKANDER

Chairman of the National Order of Bailiffs of Tunisia



XVIII^o congrès international Tunis 7 - 8 - 9 mai 2003

Est-il envisageable en 2003 de vivre en autarcie ?

Notre profession est sans doute parmi celles du secteur juridique ou judiciaire qui a connu, sur le plan international, le plus grand séisme de ces dix dernières années.

Les raisons sont, sans doute, en premier lieu d'ordre géographique et pour beaucoup d'observateurs spécialisés, la chute de l'Empire soviétique a été d'un effet dynamisant au sein de l'Europe. Voici d'ailleurs qu'une douzaine de pays, soudain rendus à la démocratie vinrent se trouver confrontés à une nécessité : celle de raffermir leur unité nationale et de recréer des institutions adaptées à un monde oublié, voire inconnu, depuis près de cinquante ans.

Nous savons combien l'Union fut présente dès l'entame du processus aux

côtés de toutes ces nations et combien, souvent la coopération de notre organisation, alors dirigée par Baudouin GIELEN, fut décisive dans la création des huissiers de justice.

Peu après ce fut le monde africain, plus ou moins en léthargie depuis les mouvements d'indépendance qui du nord jusqu'à l'extrême pointe australe se vit lui aussi placé dans un environnement nouveau obligeant à la construction d'un ordre judiciaire assorti d'institutions adaptées à des nécessités au sein desquelles l'activité de l'exécution ne pouvait rester marginalisée.

Très vite, chacun comprit, dans ce grand concert de réformes, combien les enjeux pour les huissiers de justice étaient considérables.. et combien ils restent encore essentiels.



Yacine SENE Présidente du congrès et Mre Roderick

MACPHERSON Rapporteur général

Yasine sene the congress president and Moderek

Macpherson the general reporter

Tout est à réaliser aujourd'hui et non pas demain, car demain, il serait peut-être trop tard...

Mais, rien de solide ne saurait être entrepris en restant confiné aux limites d'un Etat, lui-même recroquevillé, sous sa bannière nationale, car désormais tout s'imbrique, s'intègre en un mot nous vivons dans le monde de l'interdépendance. Dès lors, rien n'est plus certain que pour surmonter les obstacles, mieux vaut se regrouper pour accroître sa propre force de pénétration.

Corrélativement les pays d'Europe, dotés d'une stabilité héritée d'une expérience démocratique puisée dans près de cinquante années de paix,

abdiquaient -plus ou moins consciemment- à leurs sacro-saints blocages pouvoirs de biens fondés sur les principes de sauvegarde de souveraineté nationale.

Les huissiers de justice viscéralement attachés à l'évolution des institutions à caractère judiciaire (ils constituent un des piliers de l'institution) ne pouvaient, dès lors, rester indifférents et inactifs à tous ces bouleversements.

Et comment s'en étonner lorsqu'on sait que dans l'Union Européenne 85 % des textes communautaires, touchant au droit privé de l'espace communautaire de justice, intéressent plus particulièrement les huissiers de justice ?

Comment nier que ces significations ou notifications en provenance de l'étranger (quelques centaines voilà cinq ans) représentent maintenant, chaque année dans l'Union Européenne, plusieurs milliers d'actes.

Dès lors, comment ne pas être tenté de côtoyer son confrère belge, français, hollandais, grec et

aussi africain ou américain avec lequel on correspond, sans compter le polonais, le hongrois, et bien d'autres encore qui forment cet univers de la profession ?

Seuls les congrès internationaux offrent de pareilles opportunités et si la participation à un Congrès international souffrait il y a quelques temps la critique du luxe et du superflu s'abstenir maintenant c'est occulter les réalités... des réalités qui imposent de mieux se connaître pour mieux se comprendre et pour mieux se défendre.

Sans doute, la situation économique de certains et soyez- en convaincus, l'Union en a conscience, ne plaide pas en faveur d'un tel rendez-vous mais chacun aura pu observer que les tarifs qui ont pu être négociés, offrent un large éventail de prix qui devraient rendre ceux-ci abordables à tous.

Et n'oubliez pas ! le congrès international c'est seulement tous les trois ans.

Jacques ISNARD

XVIII° international conference Tunis May 7 – 8 – 9, 2003

Is it possible to live in autarchy in 2003?

Our profession is without doubt among those in the legal sector which have seen the greatest upheaval at the international level in the past ten years.

The reasons are doubtless firstly geographical, and for many specialist observers, the fall of the Soviet Empire had a dynamising effect within Europe. A dozen countries, suddenly returned to democracy found themselves confronted by the necessity to strengthen their national unity and recreate institutions adapted to a world which had been forgotten, or unknown, for almost fifty years.

We know how present the Union was from the

beginning of the process alongside all these nations and how much often the cooperation of our organisation, then headed by Baudouin GIELEN, was decisive in the creation of bailiffs.

Shortly afterwards it was Africa, more or less in lethargy since the independence movements which from the North to the extreme South found itself also placed in a new environment requiring the construction of a judicial order combined with institutions adapted to necessities within which enforcement activity could not remain marginalised.

Very quickly, everyone understood, in this



mass reform, how great were the stakes for bailiffs.. and how essential they still are.

Everything has to be done today and not tomorrow, for tomorrow it may be too late... But nothing solid can be done while remaining confined within the limits of a State, itself huddled under its national banner, because now everything is interwoven, integrated, in a word we live in a world of interdependence. Nothing is more certain than that to overcome obstacles, it is better to group together to increase one's penetrating force.

Correlatively the European countries, with the stability of a democratic experience resulting Which from the North to the extreme South found itself also placed in a new environment requiring the construction of a judicial order combined with institutions adapted to necessities within which enforcement activity could not remain marginalised.

Very quickly, everyone understood, in this mass reform, how great were the stakes for bailiffs.. and how essential they still are.

Everything has to be done today and not tomorrow, for tomorrow it may be too late... But nothing solid can be done while remaining confined within the limits of a State, itself huddled under its national banner, because now everything is interwoven, integrated, in a word we live in a world of interdependence. Nothing is more certain than that to overcome obstacles, it is better to group together to increase one's penetrating force.

Correlatively the European countries, with the stability of a democratic experience resulting from almost fifty years of peace, abdicated – more or less consciously – from their sacrosanct blockages powers of goods based on the principles of safeguarding national sovereignty.

The bailiffs, viscerally attached to the evolution of institutions of a judicial nature (they constitute one of the pillars of the

Institution) could not remain indifferent and inactive to all these upheavals.

How to find this surprising when one knows that in the European Union 85 % of community texts affecting private law of the community justice area, concern more specifically the bailiffs?

How to deny that these writs coming from abroad (several hundreds five years ago) now represent several thousand documents each year in the European Union.

And then, how not to be tempted to join with one's Belgian, French, Dutch, Greek colleague, and also African or American, with whom one corresponds, not to mention the Poles, Hungarians and many others who form the world of this profession?

Only international conferences offer such opportunities and while some time ago participation in an international conference was criticised as a superfluous luxury, to abstain now would be to hide from reality... a reality which requires that we know each other better to understand each other better and defend ourselves better.

Without doubt, the economic situation of some of them, and you may be sure the Union is aware of it, does not argue in favour of such a meeting, but everyone will have been able to observe that the rates which were able to be negotiated offer a wide range of prices which should make them possible for all.

And don't forget! The international conference is only every three years.

Jacques ISNARD



CINQUANTE ANNEES D'HISTOIRE (1952 - 2002)

C'est dans le cadre prestigieux de la Chambre des huissiers de justice de Paris que se dressaient les vitrines renfermant plus de cent documents, ouvrages retracant l'histoire des huissiers de justice d'une douzaine de pays depuis le 16ème siècle.

Beaucoup de délégations avaient répondu à l'invitation des organisations en présentant quelques objets particulièrement symboliques et très attrayants (ext. le grand sabre des messagers at arms écossais). La France avait sélectionné une impressionnante série de vieux actes, certains sur parchemin, du 16ème siècle ainsi qu'un florilège d'ouvrages, documents, lettres. Enfin, la chambre de Paris avait elle-même étalé tous ses trésors avec notamment la fameuse et unique verge datant du 16 au 17ème siècle.

Les vitrines scintillantes sous les ors des plafonds et le cristal des lustres ajoutaient encore à l'éclat d'une exposition dans la ligne de la manifestation d'exception qu'avait voulu le comité d'organisation. Cela n'était pas sans rappeler cette autre entreprise d'exception qui avait été l'exposition du cinquantenaire de la Chambre Nationale de France, il y a sept ans (en 1995 à

l'Alliance France-Amérique à Paris).

La préparation difficile à réaliser, en raison de la dispersion des objets venant du monde entier engendrait quelques inquiétudes vite dissipées par la ponctualité des exposants à déposer leurs précieux biens.

Les visites guidées ont, par ailleurs, largement contribué à favoriser la communication entre les visiteurs et les organisateurs. Il faut dire que la qualité des explications était de nature à combler les plus exigeants. D'ailleurs, à en juger par les commentaires flatteurs du public, on peut croire que celui-ci s'est retiré enchanté de leurs découvertes.

L'exposition était accompagnée d'une douzaine de fascicules nationaux réalisés par les chambres nationales et édités par l'UIHJ, contenant un historique des huissiers de chacun des pays ainsi qu'un petit ouvrage intitulé « si l'histoire de l'Union m'était contée » dans lequel les auteurs Jacques Isnard et Jean-Paul Spinelli nous faisaient revivre les péripéties les plus marquantes de la « galante dame ».

Dans l'enceinte de l'exposition Christiane et Michèle, les deux charmantes hôtesses de l'Union, proposaient encore un assortiment de souvenirs philatéliques ainsi que la médaille commémorative



*Inauguration de l'exposition:
de g. à d. Le Pdt ISNARD,
le Pdt BELLOT et le Pdt SEGUR*

*Opening of the exhibition,
from the left to the right:
Pdt ISNARD, Pdt BELLOT
and Pdt SEGUR*

du cinquantenaire.

Enfin, et pour l'occasion, il était possible de se procurer la deuxième édition de HOSTIARII.

Nous faillirions à notre devoir d'information si nous ne parlions de l'inauguration de cette exposition.

Me Didier SEGUR, président de la chambre de Paris vint le premier prendre la parole en nous gratifiant d'une passionnante narration historique et hôte des lieux rappelant l'origine de l'immeuble construit au 18ème siècle. Ensuite ce fut à Me Jean-Claude BELOT, président de la Chambre française de nous rappeler, fort opportunément tout ce que l'Union devait à ceux, qui durant cinquante ans se sont succédés pour éléver notre organisation à la taille qui est la sienne aujourd'hui, soulignant son importance au sein du monde juridique et mettant en exergue son rayonnement puisqu'elle est admise à l'ONU au Conseil de l'Europe et à la Conférence Internationale de Droit Privé de La Haye. Il félicitait encore le président ISNARD et tous les membres de l'Union pour leur action inlassable en faveur de tous les huissiers ou officiers judiciaires. Après l'intervention du président ISNARD (ci-après reproduite) il appartenait à Mme Catherine CHADELAT, conseillère pour les affaires civiles au cabinet du Garde des Sceaux, ministre de la justice de clôturer cette série d'allocutions en affirmant toute la confiance du gouvernement envers les huissiers de justice, notamment pour la qualité de leur action et en les félicitant pour leur engagement sur le plan international, domaine où le Garde des Sceaux attribue un intérêt tout particulier.

A l'issue de la cérémonie Me ISNARD remettait aux présidents des sept pays fondateurs de l'Union et au président de la chambre de Paris la médaille d'or de l'UIHJ.

Le cinquantenaire de l'UIHJ, fut de l'avis général, une grande réussite, due en grande partie aux deux chevilles ouvrières de l'organisation : René DUPERRAY et Luisa LOZANO dont l'ovation qui lui fut réservée – l'initiative de la délégation polonaise- en clôture de la manifestation fut le parfait témoignage de la reconnaissance de tous les membres de l'Union pour l'ampleur de la tâche accomplie avec l'aide bienveillante, et toujours déterminante du personnel de la chambre française et de Thierry BARY.

FIFTY YEARS OF HISTORY (1952 – 2002)

In the prestigious setting of the chamber of bailiffs in Paris, display cases held over one hundred documents, retracing the history of bailiffs in a dozen countries since the 16th century.

Many delegations responded to the invitation from the organisations, presenting some particularly symbolic and very attractive items (e.g. the grand sabre of the Scottish messengers at arms). France had selected an impressive series of old documents, some on parchment, from the 16th century, and a selection of works, documents and letters. Finally, the chamber of Paris itself had displayed all its treasures, notably the famous and unique yardstick dating from the 16th-17th century.

The glittering display cases under the gilt ceilings and crystal chandeliers added to the sparkle of an exhibition in line with the exceptional event sought by the organising committee. It recalled that other exceptional event, the exhibition for the fiftieth anniversary of the French national chamber, seven years ago (in 1995 at the Alliance France-Amérique in Paris).

The preparation was difficult, due to the dispersion of the items around the world, causing several concerns which were quickly dissipated by the punctuality of the exhibitors providing their valuable goods.

The guides tours contributed extensively to communication between visitors and organisers. It must be said that the quality of the explanations was enough to satisfy the most demanding. To judge by the flattering comments from the public, one can imagine that they left enchanted by their discoveries.

The exhibition was accompanied by a dozen





*Madame CHADELAT
représentant le Garde des Sceaux
et le Président ISNARD*

*Mrs CHADELAT
representing the French minister
of justice and president ISNARD*

National pamphlets produced by the national chambers and published by the UIHJ, containing a History of bailiffs from each country, and a small work recounting the history of the Union, in which the authors Jacques Isnard and Jean-Paul Spinelli relived the highlights of the organisation's history. Within the exhibition Christiane and Michèle, the Union's two charming hostesses, offered an assortment of philatelic souvenirs and the fiftieth anniversary commemorative medal.

Finally, just for the occasion, it was possible to obtain the second edition of HOSTIARII. We would be failing in our duty to inform if we did not talk about the opening of this exhibition.

Mr Didier SEGUR, chairman of the chamber of Paris was first to speak, gratifying us with a thrilling historical narration recalling the origins of the building constructed in the 18th century. Then Mr Jean-Claude BELOT, chairman of the French chamber recalled to us, very appropriately, all that the Union owes to those who, for 50 years, have successively brought our organisation to the size it is today, emphasising its importance in the legal world and the range of its influence, since it is accepted at the UNO, the Council of Europe and the International Conference of Private Law at the Hague. He again congratulated chairman ISNARD and all the members of the Union for

their untiring action in favour of all bailiffs or The French chamber and Thierry BARY. Judicial officers.

After the speech by chairman ISNARD (reproduced below) Mrs Catherine CHADELAT, counsellor for civil affairs in the office of the Garde des Sceaux (minister of justice), to close this series of speeches by affirming the government's full confidence in bailiffs, notably for the quality of their action, and congratulating them for their commitment on the international level, a field in which the Garde des Sceaux has a very particular interest.

After the ceremony Me ISNARD gave the chairman of the seven founding countries of the Union and the chairman of the Paris chamber the UIHJ gold medal.

The fiftieth birthday of the UIHJ was in the general opinion a great success, due in large part to the two lynchpins of the organisation, René DUPERRAY and Luisa LOZANO, the massive ovation for whom – the initiative of the Polish delegation – at the end of the event was perfect testimony to the gratitude of all the members of the Union for the size of the task accomplished with the benevolent and always decisive assistance of the personnel of the French chamber and Thierry BARY.

Cinquantenaire de l'Union Internationale des Huissiers de Justice

Allocution du président Jacques ISNARD

A l'occasion de l'inauguration des manifestations du cinquantenaire de l'Union, le président Isnard a prononcé une allocution très humoristique que nous reproduisons ci-après.

CINQUANTE ANS...

Est-ce bienséant de commémorer avec ce rappel à l'âge l'anniversaire d'une galante dame ? Cette dame, je l'ai rencontrée voilà déjà quelques années.

Oh certes, et il serait hypocrite de s'en défendre, son existence –à défaut de célébrité- m'était connue comme d'autres. Mais était-elle appréciée ?

Ici, son aura ne dépassait pas les limites d'une séduisante fée d'un logis accueillant ceux que l'on appelait, sans complaisance aucune, un cénacle de caciques en fin de carrière. Là son talent ne franchissait pas le seuil d'une habile organisatrice de voyages.

Sa vertu n'était pas en cause, mais quand même, autant de deniers, de la profession consacrées pour une si piètre aventure.

Et puis a-t-on jamais du recourir à une diva pour nourrir d'autant curieux desseins. Car quels étaient les enjeux ?

Donner à la profession une morphologie d'adulte avec, une voix capable de s'exprimer au-delà du périmètre national, une pensée susceptible de favoriser un esprit de famille et une sensibilité tactile propice à extérioriser des sentiments nobles d'union et de fraternité.

Mais que voilà une réclame bien insolite.. que notre gente dame s'efforçait de propager avec sa conviction toute féminine... Mais hélas en toute vanité.

Beaucoup mieux restait à faire en cultivant son propre espace plutôt qu'à se mêler à un troupeau naissant, au parcours bien incertain. Longtemps, ceux qui furent ses premiers admirateurs l'entourèrent d'une tendre affection.

15 ans durant, celui –touché par le génie- qui lui fit l'honneur de ses premiers regards, lui prodigua-t-il ses plus délicates attentions, porté par la chaleur communicative d'un groupe d'inventeurs qui n'avaient d'yeux que pour elle.

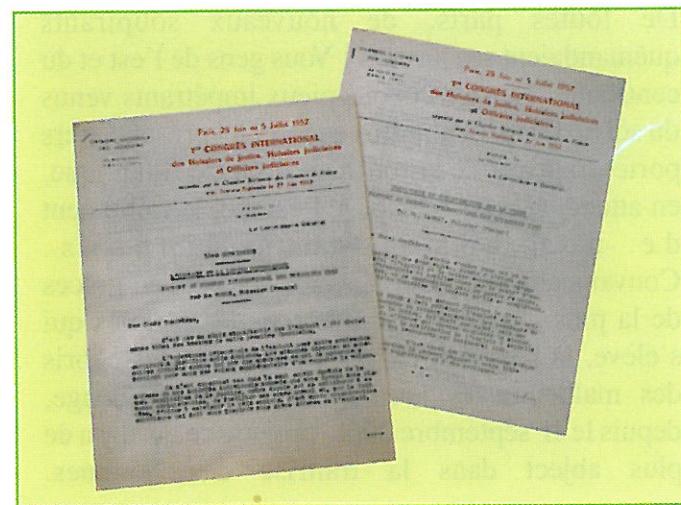
Puis vint le temps des premiers tourments avec l'éloignement progressif de ses premiers soupirants, pour beaucoup depuis lors à jamais disparus, et aussi la tristesse d'un entourage moins attentionné.

Fortement courtisée par de prestigieuses productions internationales ayant siège à La Haye, Bruxelles ou Strasbourg, elle butait sur la frilosité de ses disciples, peu prompts à relever son prestige. Signe d'une fin prématurée ?

Le cercle, en dépit de promesses avenantes restait singulièrement étroit.

Oh ! il y eut bien ces cousins de première bordée, qui très tôt vinrent d'Outre Rhin de la Baie d'Hudson ou affirmer une fidélité jamais démentie.

Mais dans ces lieux de réunion, parfois de haute renommée, où selon la rumeur –mais que ne fait-on dire à la rumeur ?- on papotait beaucoup, votait sans cesse et tenait salon, ils étaient là, ceux qui en d'autres circonstances auraient été les grognards De la garde, ils étaient là à contempler encore tout



quelques repentis, parmi les moins assidus, vinrent à nouveau lui faire allégeance, promettant que jamais plus on ne les verrait déserter les enceintes.

Mais quel était ce mal qui soudain, l'affectait ? Voici qu'elle trésaille. Est-ce de froid ? sûrement pas ! Pour d'autres ces instants auraient été de délices car le différend s'évinçait de protagonistes qui convoitaient ses charmes.

C'est l'instant que choisit celui qui me fit sortir notre égérie de l'ombre. Cet homme, au delà du souffle de vie, lié par une amitié indéfectible comprit, au lendemain de la plus grande recomposition géopolitique du vieux continent depuis la 2ème guerre mondiale, que pour mieux, j'allais dire se vendre, mais c'eut été irrévérencieux, donc pour mieux se faire connaître, il convenait d'entreprendre des actions de charme.

Tiède, sur le moment, il ne fallut pas longtemps à notre impresario pour me convaincre de ses justes appréciations.

Ce furent alors ces courses échevelées au travers, d'abord de nos plus proches voisins, puis plus loin encore sur le continent américain et plus encore aujourd'hui en Asie.

Partout, notre dame mûrie par les ans, imposait sa sagesse et son sens du langage sachant convaincre les plus incrédules et séduire les plus réticents. Président, gouvernants, proconsuls ou plus simplement hommes de bon sens céderont sous les battements de cils, un brin malicieux, de notre talentueuse ambassadrice.

De toutes parts, de nouveaux soupirants quémandaient ses faveurs : Vous gens de l'est et du centre de l'Europe et vous pieux impétrants venus du sol africain, et d'autres encore, ici présents fiers porte-drapeaux de la confrérie d'Outre Atlantique, en attendant pour bientôt je l'espère, le ralliement de nos homologues nipppons. Convaincante, elle sut s'attirer les bonnes grâces de la plus grande maison de tous les peuples qui s'élève, là bas, tout en verre et proche des débris des malheureuses tours jumelles dont l'image, depuis le 11 septembre 2001, projette ce qu'il y a de plus abject dans la traîtrise des hommes.

mais me diriez-vous, quels desseins pouvaient nourrir ainsi, une aussi noble passion ?

Passionnée elle l'est, mais dans la plus parfaite rectitude morale qui n'a cessé de la grandir. Elle n'a d'yeux que pour cette corporation qui balance toujours entre serviteurs de l'état et grand commis de justice, qui revendique l'appartenance à un même foyer, tout en portant des patronymes différents parfois réfractaires au timbre de l'ouïe et qui reste encore à la recherche d'un pacte familial réglant les fonctions du moindre de ses membres. Entretenant la flamme du souvenir, elle n'oublie jamais d'évoquer ce qu'aujourd'hui doit au passé, un passé tissé dans la toile, par des hommes de conviction qui forment une chaîne aux maillons trempés dans l'airain.

Garante de nos institutions, elle veille telle une sentinelle aux aguets, au respect de ses propres canons, seuls gages de sa pérennité.

Cette pérennité est, certes, sauvegardée par la grande charte aux 23 articles adoptée voilà trois ans au pied de l'Acropole, mais plus encore, s'abrite-t-elle derrière des valeurs humaines que nul épître n'a su décrire ou qu'aucun règlement ne saurait imposer.

Depuis 50 ans, elle entretient cette armure inoxydable de la confraternité mieux encore de la fraternité.

Depuis un demi-siècle elle nous électrise de ces grands frissons qui parcourrent notre corps au détour d'une audience avec un grand homme d'état ou d'un chef de village au fin fond de la brousse. Depuis cinq décennies, elle nous offre périodiquement ces réceptions de gala où se côtoient dans la ferveur et dans la liesse tailleurs et costumes sombres sur peau blanche avec boubous clairs et bigarrés sur fond d'épiderme sombre. Comme tous ceux qui l'ont approchée j'ai été fasciné par sa grâce et aspiré par son charisme. J'ai fait repentance sur ma frilosité passée et comme tant d'autres j'ai rallié sa cause.

Les plus obstiné plaideront toujours pour la défense de leur pré-carré, feignant d'ignorer que sans notre prêtres, nous serions là ou tant d'autres ont déjà échoué.. C'est-à-dire sur le



Et non plus cette dame car, il est temps maintenant de retirer le voile qui la couvre. Voyez, français, concepteur du statut de l'huissier de justice moderne, voyez dis-je ce qu'il advient de certains de vos voisins imprévoyants.

Les réunions du conseil de famille sont l'occasion d'écouter les plus sages dont les propos ne vous sont jamais insensibles. Alors s'il en est parmi eux qui vous invitent à poursuivre votre œuvre grandiose, faites leur confiance et sans vouloir vous offenser, puis-je oser un conseil : poursuivez votre chemin, en restant sourde aux murmures, insensible aux mesquineries et malvoyante face aux intrigues.

Chère Madame,

Vous connaîtrez et c'est heureux d'autres heures de gloire, mais vous n'aurez qu'une fois 50 ans.

Alors ensemble, avec vos 56 admirateurs, savourons ces instants de délice et d'amitié et ensemble fêtons dignement en ce 10 décembre 2002 le jour anniversaire des 50 années de l'Union Internationale.

Longue vie à l'Union Internationale.

Happy birthday to you.

A l'issue de cette intervention, le président Isnard devait remercier très chaleureusement les présidents BELOT et SEGUR de la CNHJ et de la Chambre de Paris pour leur coopération et participation, sans oublier aussi les membres du comité d'organisation Me Paul ROCHARD, secrétaire de la CNHJ, Thierry GUINOT, syndic de la Chambre de Paris, Me Ghislain BROUHOT et le personnel de la chambre nationale ainsi que Thierry BARY.

Fiftieth anniversary of the Union Internationale des Huissiers de Justice Speech by chairman Jacques ISNARD

At the opening of the events to mark the fiftieth anniversary of the Union, chairman Isnard gave a very humorous speech which we reproduce below.

FIFTY YEARS...

Is it right to point out the age of such a fine lady, by commemorating her birthday?

I met this lady several years ago now.

Oh certainly, it would be hypocritical to deny it, her existence – if not celebrity- was known to me as to others. But was she appreciated?

Here, her aura did not go beyond the limits of a seductive homebody hosting those who were considered, without any complacency, a circle of establishment figures at the end of their careers. Her talent did not go beyond the threshold of an efficient travel organiser.

Her virtue was not in question, but even so, so much money from the profession devoted to such a minor adventure.

And then, has one ever needed a diva to feed such curious designs. For what were the stakes?

To give the profession an adult morphology with a voice able to express itself beyond national borders, a mind able to encourage family feeling and a tactile sensitivity able to promote noble sentiments of union and fraternity.

But there was unexpected publicity.. which the dear lady made every effort to propagate with her so feminine conviction... But alas all in vain.

Much better remained to be done by cultivating her own area rather than join a forming herd, with a very uncertain future.

For a long time, those who were her first admirers wrapped her in tender affection. For 15 years, he – touched by genius – who did her the honour of his first glances, paid her his most delicate attentions, carried by the communicative warmth of a group of inventors who only had eyes for her.

Then came the first suffering with the progressive distancing of her first admirers, many gone forever, and also the sadness of a less attentive entourage.

Heavily courted by prestigious international productions located in The Hague, Brussels or Strasbourg, she was stalled by the timidity of her disciples, hesitant to raise her prestige. Sign of a premature end?

The circle, despite kindly promises, remained singularly closed.

Oh! There were the first wave of cousins, who soon came from across the Rhine, or the Hudson Bay, to declare a loyalty never denied.

But at these meeting places, sometimes highly renowned, where according to rumour – but there



are always rumours – there was much chatter, constant voting and babble, they were there, those who in other circumstances would have been the old guard, they were there to contemplate once again all the charms of our lady love.

Some penitents, among the less assiduous, came again to pay allegiance to her, promising never again to desert her. But what was this sickness that suddenly affected her? She shivers. Is she cold? Surely not! For others, these moments would have been a delight for dispute was ousted from protagonists who coveted her charms.

That was the moment chosen by he who made me bring our oracle out from the shadows. This man, beyond the breath of life, bound by an undying friendship, understood, following the greatest geopolitical upheaval of the old continent since World War 2, that in order to better – I was going to say sell oneself, but that would be irreverent, so – to become better known, a charm offensive must be undertaken.

Tepid at the time, it did not take our impresario long to convince me of his accurate evaluations. Then came those frenzied rushes through, firstly our closest neighbours, then further away on the American continent and now even in Asia. Everywhere, this now mature lady imposed her wisdom and sense of language, able to convince the most sceptical, and seduce the most timid. Presidents, governors, proconsuls or more simply men of good sense surrendered to the fluttering eyelashes, with a tinge of malice, of our talented ambassadress.

From all over, new admirers sought her favours: you from Eastern and Central Europe and you pious graduates from the soil of Africa, and others, here presents, flag bearers from across the Atlantic, soon, I hope, to be joined by our colleagues from the land of Nippon.

Convincing, she was able to get in the good graces of the largest house of all peoples, rising over there all in glass, close to the debris of the twin towers whose image, since September 11, 2001, reflects what is most abject and despicable in humanity. She made representations until her followers were exhausted, and her praetorian guard elevated to the rank of discoverer of space!

But you ask me, what designs could feed such a noble passion?

For she is passionate, yet with the utmost moral rectitude. She only has eyes for that body always balanced between servants of the State and servants of justice, which claims membership of one household, while bearing different names, sometimes resistant to the ear and still seeking a family pact governing the functions of the least of its members.

Maintaining the flame of memory, she never forgets what the present owes to the past, a past woven into the canvas by men of conviction who form a chain of links tempered in bronze.

As guarantor of our institutions, she monitors compliance with her own canons, the sole security of her durability. Certainly, this durability is protected by the grand charter with 23 articles adopted three years ago in the shadow of the Acropolis, but even more, it shelters behind human values which no epistle could describe and no regulation can impose.

For 50 years, she has maintained this rust-free armour of confraternity, even better than fraternity.

For half a century she has electrified us with the thrills running through our bodies through an audience with a great statesman or the head of a village in the depths of the jungle.

For five decades, periodically she has given us gala receptions where dark suits on white skin are juxtaposed in fervour and jubilation with bright, colourful boubous against a darker epidermis. Like all those who have approached her, I was fascinated by her grace and inspired by her charisma.

I have repented of my past timidity and like so many others I rallied to her cause.

The most obstinate will always plead for the defence of their own private domains, pretending to be unaware that without our priestess, we would be where so many others have already run aground... That is, oblivion.

Look, Frenchman who has given and still gives, Frenchman who keeps this Union Internationale at arm's length, yes I said this Union and not this lady, because now it is time to draw aside the veil. Look, Frenchman, creator of the status of the modern bailiff, look, I say, what becomes of certain of your improvident neighbours. Family councils are the moment to listen to the wise ones to whose statements you are never insensitive. So if some among them invite you to continue your grandiose work, trust them, and if I may offer a word of advice: continue on your path, remaining deaf to mutterings, closed to meanness and blind to intrigues.

Dear Madam,

I am happy to say you will know many more moments of glory, but you only have one fiftieth birthday.

So together, with your 56 admirers, let us enjoy these moments of joy and friendship, and on this December 10, 2002, let us celebrate the 50th birthday of the Union Internationale.

Long live the Union Internationale.

Happy birthday to you.

Following this speech, chairman Isnard was to thank chairman BELOT and chairman SEGUR of the CNHJ and the Chamber of Paris very warmly for their cooperation and participation, not forgetting the members of the organisation committee, Me Paul ROCHARD, secretary of the CNHJ, Thierry GUINOT, syndic of the Chamber of Paris, Me Ghislain BROUHOT and the personnel of the national chamber as well as Thierry BARY.

